

# Lettre de nos aïeux N° 11

Cette lettre est sensée avoir été écrite par Charles, laboureur à Hesse, à son frère Antoine, qui est curé à Puzieux, petit village situé près de Delme. Barbe est la femme de Charles. Fifine est la servante du curé de Hesse. Le prieur-curé de Hesse est Dom Oury.  
Seule cette dernière affirmation est avérée !

*Jour d' la Saint Joseph, le 19 de mars 1744*

*A mon frère Antoine,*

*On viendra nous deux d' la Barbe pour fêter Pâques avec vous zaûtes à Puzieux. Ça s'ra dans trâ<sup>(1)</sup> s'ménes. Note Popaul s'occup'ra des bêtes. C'est maint'nant un fier gaillard qu'a pàs peur de l'ouvrâche, même qui n'a que seize ans. Sa sœur la Guiquite lui tiendra la main<sup>(2)</sup>. Faut que j' te dise, Antoine, qu'elle fréquente, note Marguerite. Le François Niquel, qu'est le plus jeune fils du moitrier de Sarixing<sup>(3)</sup>, et note Marguerite, i' s' parlent depuis quéque temps. P' tête beng qu'on les mariera l'an prochain. Le François-là, l'a tout l'air d'en pincer pour note bâcelle<sup>(4)</sup>, peussqu' i' vient à Hesse à tourlarigole<sup>(5)</sup>. Tant mieux pour note fille qu'elle dit la Barbe. La u' là qui va maint'nant sur ses vingt quatre ans la Guiquite, elle peut s' mette en ménâche<sup>(6)</sup> à l'âge-là et le François Niquel, c'est un beau parti, il a du bien.*

*Quand j' viendrai te rente visite pour Pâques, j' te ramen'rai un life<sup>(7)</sup> que note préte Dom Oury veut te fère lire. J' m' l' a d'jà donné. J' y ai j'té un œil, mais c'est de l' hébreu pour moi. C'est un nommé Voltaire qui parle d' la religion. Note cureye dit que t' aim'ras lire c' qu' il écrit ce ... comment qu' i' dit déjà ... ce philosofe. « Epitre à Uranie » qu' i' s'appelle ce life. Je gage<sup>(8)</sup> que t' comprendras, toi, peusse que<sup>(9)</sup> t'es cureye aussi.*

*L'aûte de fois<sup>(10)</sup> quand Dom Oury a u'nu chez nous pour porter ce life pour toi, i' nous a dit qu'il avait eu du beau monte<sup>(11)</sup> qu'était u'nu lui rente visite au couvent. A la nuit tombée, l'avant-veille, l'a eu la visite d'un officier des comtes de Dabo qu' a d'mandé le gîte et le couvert pour lui, son domestique et un de ses forestiers, et pis leurs trâ chuâs<sup>(12)</sup>. J' s'app'lait Schefer et i' u'nait d' Abreuchville<sup>(13)</sup>.*

*N'en u'là un qu'a un sâpré toupet, que j' dis comme ça à note cureye. Oh ! mais c'est son droit, qu'i' m' a répondu Dom Oury. Je suis le prieur de Hesse et j'ai le devoir d'hospitalité<sup>(14)</sup> envers les comtes de Dabo ou leurs officiers. Je dois les nourrir*

et les héberger quand ils se présentent à Hesse et le demandent.

Et note brafe prête de continuer : Ah ! Vinra d' vinra<sup>(15)</sup> ! J' peux pàs les chméquer<sup>(16)</sup>, les gens-là ! C'est qu' i' sont pàs commotes... Mais la fois-ci, j'ai pàs fait mette les p'tits plats dans les grands. J' les ai reçus à la fortune du pot. Par les temps qui courent, j' peux à peine nourrir correctement mes gens. C'est rick et rack<sup>(17)</sup> tous les jours. Alors, te penses, Charles, trois bouches en plus, ça compte ! Aussi, j'ai dit à la grande Fifine de dresser la tâpe pour deux dans la salle et de servir à Mossieur l'Officier la même chose que pour moi. Qu' elle rajoute deux assiettes à la cuisine pour le commis et le bok'llon<sup>(18)</sup>. Et qu'on mette les chuâs à l'écurie et leur donne du foin et d' l'avoine. On a passé à tâpe sur le coup d' six heures. La grande Fifine nous a servi des kneppes<sup>(19)</sup> avec d' la doucette<sup>(20)</sup>, et des noix et pis encore une bonne koueyotte d' résins d' kesse<sup>(21)</sup>. Un bon souper pour un mercredi, qu'est un jour maigre<sup>(22)</sup>. Quesse t'en dis, Charles ?

Des kneppes, avec un œuf et d' la crème dessus, et un tout peu d' vinaig', j'en mang'rais tous les deux jours, que j' lui répons à note cureye. Et beng, Charles, qu' i' m' continue Dom Oury, u' là-ti-pàs qu' ce Chèche<sup>(23)</sup> i' dresse sa margoulate et r'trousse sa potte<sup>(24)</sup> devant les kneppes, comme si c'était des chisse-trêkes<sup>(25)</sup>. J' lui a souhaité bonne appétit et j' ai commencé d' manger sans pu m'occuper de ce gros ploum'sak<sup>(26)</sup>. L'a fini par manger aussi. Pis j' l' ai mené dans une champe pour la nuit.

Au matin, ce Schefer m'a dit qu'il avait à fère à Hesse pour la journée et qu' i' reviendrait dîner<sup>(27)</sup> au prieuré. Comme vous voudrez, Môssieur, qu' j' lui ai dit. Qué rosse de bête, que j' me suis dit. S'i' veut s' remplir la panse, n'a qu'à aller à l'auberge du Joseph Marcel<sup>(28)</sup> et sortir sa bourse quand i' s'ra gôssé<sup>(29)</sup>.

L' Angélu de midi n'avait pàs fini d' sonner que mon Schefer était là. La grande Fifine a mis sur la tâpe une de ces platées d' choucroute comme j' te dis pàs, avec une bonne polotte<sup>(30)</sup> et des bianch' horr'<sup>(31)</sup>, et avec ça une pleine cruche de vin de ma propre vigne que j'ai sur le ch'min de Xouaxange. Mossieur l'Officier a commencé par boire un homa<sup>(32)</sup> d' vin. Mong! Charles, qu' i' m'a dit note cureye, t'aurais vu la fratz<sup>(33)</sup> qu'il a fait ! Il a tant tanoussé<sup>(34)</sup> que j'ai bien cru qu' i' s'allait trâgner<sup>(35)</sup>. Pis il a hachepaillé<sup>(36)</sup> avec sa hâridelle<sup>(37)</sup> de domestique qu'a filé lui chercher une bouteille de vin au cabaret<sup>(38)</sup>. Le chou n' l' a pàs répugné, va ! Il a englouti dous<sup>(39)</sup> assiettes avec des gros bouts d' polotte, même qu'il a dévoré le kreuhant et la dégoûane<sup>(40)</sup> avec. Ah ! i' s'en a enfilé une de ces ventrées, Charles, qu' i' m'a dit Dom Oury, j' te dis pàs. J' sais pâ oussqu'il a mis les œufs à la neige qu' la grande Fifine a servi après ! Même qu'elle lui en a renversé un tout peu sur son frack<sup>(41)</sup> sans faire essprès, et qu'il a bowé comme note chine<sup>(42)</sup> après elle. Trek-seuil<sup>(43)</sup> qu'il l'a traitée, pense ouâr ! La Fifine a eu si peur qu'elle s'a oubliée dans sa quelotte<sup>(44)</sup>, c'est elle qui m' la r'dit après. Et j' vas te dire, Charles, sui-là i' pourra pàs dire que ma goutte elle fiâre<sup>(45)</sup> : il en a pàs vu la couleur, va ! J' l' ai pàs montrée ma mirâbelle, j' es pàs

fou quand même ! Monsieur l'Officier a fini par partir comme un propriarien<sup>(46)</sup>, sans merci, en disant que j'entendrais parler d' lui. Va-t-en, va, peute bête<sup>(47)</sup>, que j' me suis dit. T'as l'air d'un crâ avec ta nouâre kesquette<sup>(48)</sup> ! Et fasse note Seigneur que j' te revoye pu jamais.

Je sais , Charles, qu' i' m' a encore dit note cureye, je sers c' que j' peux sur ma tâpe. C'est pâs ce parlaide<sup>(49)</sup> d'officier des comtes qui f'ra la loi dans la cuisine du prieuré. N'en u'là une bonne parole, Dom Cury, que j' lui ai répondu. Les gens d' la haute, i' s'engraissent dessus note dos. Et je sais que te penses comme moi, Antoine, toi qui es mon frère, et même si t'es cureye. Les prétes et les p'tites gens, i' sont du même monde. Les cureyes de nos villâches, oui, pâs ceux qui s' font donner du Monseigneur n'en ueu-ti, n'en oilà, comme Mâssieur l'Abbé de Haute-Seille qui est note seigneur et qui vit à Blâmont dans une grante maison avec plein de servantes et de serviteurs.

Mong, ulà que j' ai rempli tant d' papier... c'est qu' j' en avais à te dire, mon frère ! J'entends la Barbe qui prépare le touillon des cochons<sup>(50)</sup>. Elle me dit de t'écrire qu'elle a bientôt fini le broda<sup>(51)</sup> que tu lui as demandé pour l'autel de ton église. Je l'auras pour Pâques quand on viendra à Puzieux. On t'amènera un biki<sup>(52)</sup>. Yen a un beau p'tit blanc frisé qui s'ra d'jà assez gras pour fère un bon repas.

T'as d'jà mis les oignons ? Rappelle-toi c' que la m'man disait: "Hène leus eugnons è lè Saint Joseph, i' viennent gros comme des fesses".<sup>(53)</sup> Alleye, j' m' en vas voir si nos gâgottes<sup>(54)</sup> sont rentrées, passque ya que moi qui peut fère reculer note bigâ<sup>(55)</sup> . L' est fin fou les jours-ci, i' nous becque les mollets dès qu'i' nous voit. Si continue comme ça, note Guiquite le plum'ra et c'est lui qui s'ra sur la tâpe le jour de Pâques à la place du biki.

Ton frère Charles

## Notes

1. trâ s'mènes : trois semaines
2. tiendra la main : aidera, participera aux tâches
3. le moitrier de Sarixing : le fermier de Sarixing, ferme située sur la commune d'Imling, à La Forge
4. note bâcelle : notre fille
5. à tourlarigole : très souvent, dès qu'il peut
6. s' mette en ménâche : se mettre en ménage en se mariant, fonder un foyer
7. un life : un livre
8. Je gage que : je parie que
9. peusse que : puisque
10. l'aûte de fois : l'autre fois
11. du beau monte : du beau monde, des gens de qualité
12. leurs trâ chwâs : leurs trois chevaux
13. Abrechville : le village d'Abreschviller
14. le devoir d'hospitalité : Les seigneurs féodaux du Moyen-Age exigeaient d'être nourris et hébergés lorsqu'ils se présentaient chez leurs vassaux. Ce droit, dit aussi « droit d'hébergement », ne sera aboli qu'après la Révolution de 1789.
15. Vinra d' vinra : juron

16. chmèquer : sentir (du mot allemand « schmecken »). Ici: je ne supporte pas ces gens.
17. rick et rack : avoir du mal à joindre les deux bouts
18. le bok'llon : le boquillon, le bûcheron
19. des kneppes : des quenelles de farine cuites dans l'eau
20. d' la doucette : de la mâche (salade)
21. une koueyotte d' résins d' kesse : un ramequin de raisins secs, appelés alors raisins de caisse, car ils étaient conservés dans des caissettes en bois.
22. un jour maigre : un jour où l'Eglise interdisait que l'on mange de la viande.
23. Chèche : on nomme ainsi tout habitant d'Abreschviller. En patois lorrain, les gens d'Abreschviller disaient « chèche » pour le nombre 6. Les Hessois disaient « heur » pour le 6.
24. sa margoulate ; sa potte : son menton ; ses lèvres. Expression signifiant qu'il fait la grimace.
25. des chisse-trèkes : de la m... (mot de Cambronne)
26. gros ploum'sak : personne trop lourde et peu vive
27. dîner : prendre le repas de midi, alors que « souper » est prendre le repas du soir.
28. l'auberge de Joseph Marcel : un texte daté de 1758 (Archives de Nancy) parle d'une auberge tenue par la veuve de Joseph Marcel. Il est permis de supposer que Joseph vivait encore en 1744 et était aubergiste.
29. quand i' s'ra gôssé : quand il aura le ventre plein
30. une polotte : une épaule de porc
31. des bianches horr' : des pommes de terre au sel
32. un homa : une petite gorgée
33. la fratz : mot allemand désignant la figure
34. tanousser : tousser et éternuer
35. i' s' allait trâgner : il allait s'étouffer
36. hachepailler : (péjoratif) parler en dialecte germanique
37. une haridelle : (péjoratif) personne maigre et mal portante
38. le cabaret : nom donné alors au bistrot
39. dous : deux
40. le kreuhant ; la dégouane : le cartilage et la couenne de l'épaule de porc
41. le frack : la veste
42. il a bowé comme note chine : il a aboyé comme notre chien.
43. trek-seuil : insulte en allemand, "sale cochon"
44. la quelotte : la culotte
45. ma goutte elle fiâre : mon eau-de-vie sent mauvais
46. un proprarien : un propre-à-rien
47. peute bête : sale, moche
48. t'as l'air d'un crâ avec ta nouâre kesquette : tu ressembles à un corbeau avec ta casquette noire
49. ce parlavide : ce bavard
50. le touillon des cochons : nourriture pour les cochons, pommes de terre et son par exemple, que l'on fait cuire dans une grosse marmite avec de l'eau.
51. le broda : pièce de tissu brodé
52. un biki : un agneau ou un chevreau
53. Hène leus eugnons... : dicton populaire « Sème les oignons à la St Joseph, ils deviennent gros comme des fesses »
54. les gâgottes : les oies
55. note bigâ : notre jars

## Suite de l'épisode évoqué dans cette lettre N°11

Voici quelques extraits d'une lettre envoyée le 4 mai 1744 à l'Abbé de Haute-Seille par un nommé Schefer, officier des comtes de Dabo.. L'original de cette lettre se trouve aux Archives de Nancy. L'orthographe a été reproduite telle quelle, ainsi que la ponctuation, pour se conformer à la vérité historique.

*« Comme le droit d'alimens compte incontestablement aux Seigneurs Comtes de Linange Dabo et à leurs officiers toutes les fois qu'ils se trouvent dans le prieuré de Hesse (...) je mis pied à terre il y a quelques mois, chez Mons. le prieur de Hesse par rapport a de certaines affaires que j'y avois pour S Exc. Mgr le Comte de Linange Heidesheim mon Maitre et je comptais d'autant plus detre bien reçu, qu'il s'estoit presque passé une année que je n'avois pas été audit Hesse, mais je fus surpris de la froide reception que l'on m'y fit et encor plus du mauvais regal que j'y recus : J' arrivais effectivement un jour maigre et je pris patience, croians que le lendemain, qui estoit jour gras, Mons. le prieur me donneroit un diné convenable et tel qu'il me convient ; mais il se contenta de me donner du cochon depuis le commencement du repas jusqu'à la fin avec des choux aigres, ce qui en effet estoit un diné pour un laboureur, mais non pas pour un officier de Mgr et qui à lhonneur d'etre son conseiller ; a l'egard de la boisson elle estoit apparemment si mauvaise que je fus obligé d'envoyer querir une bouteille de vin au cabaret que Me le Prieur me fit payer de mon argent ; bien plus en pousse la chose plus loin, puisque Mr le Prieur refusa a mon domestique et au foretier qui estoit avec moy une bouteille de son mauvais vin sous pretexte qu'ils en avoient deja bu une, comme si on estoit borné à une bouteille de vin : a l'egard des foins et de l'avoine on fait les mêmes difficultés, ce qui tout ensemble ne scauroit qu'etre tres desagréable et comme dans quelques semaines d'icy je pourrais avoir affaire audit Hesse pour un couple de jours, j'ay bien voulu vous en avertir, afin que vous donniez les ordres pour une reception plus honorable et telle qu'elle convient a mon caractere et au Seigneur que j'ay l'honneur de représenter ; autrement je me verrai obligé d'aller au cabaret et de m'y faire nourrir, moy, mon domestique et mes chevaux à vos depens, en attendant le rapport que j'en ferai au Seigneur ; en meme temps je ne dois pas vous cacher que Mr le Prieur de Hesse vous impute la faute de tout cela, assurant positivement que vous ne lui donniez absolument rien du tout pour alimenter le Seigneur et ses officiers et que le revenus de sa cure estoit si mince qu'à peine pouvoit il subsister lui et ses domestiques (...) Je ne demande pas d'etre traité avec magnificence, mais aussi faut-il faire une difference entre un officier titré et un simple domestique d'autant que je ne viens que peut etre deux fois par année audit hesse (...) Je vous supplie, Monsieur, de m'honorer d'un mot de reponse, afin que je sache à quoy m'en tenir (...)*

*Abrechviler le 4 May 1744*

*Signé : Schefer »*

Extraits de la lettre envoyée comme réponse par Henry Lecler Abbé de Haute-Seille à l'officier des comtes de Dabo. L'orthographe est garantie d'origine !

*« A Hauteseille le 29 may 1744*

*Monsieur*

*Je viens seulement d'avoir connoissance de la premiere lettre en datte du 4 de ce mois que vous mavé fait lhonneur de mescrire (...) j'auroy celuy de vous dire que sans entrer dans le detail des plaintes que vous faitte contre le curé de hesse et celles que ce meme curé fait contre les personnes de votre suite lorsque vous vené a hesse pour affaires mon intention est que vous soye recu avec toute la decence requise en pareil cas et quon vous fournisse a vos gens et chevaux les alimens que la commodité des temps peut permettre (...) meme si vous voulie m'obliger un, c'est de me faire advertir au ca que vous ayie pris la resolution d'y venir bientôt affin que je puisse my trouver, et avoir la satisfaction de vous recevoir et enfins prendre un arrangement avec vous pour la suite. Jay trop de consideration pour vous et de respects pour Mrs les comtes de Linange pour ne point concourir a recevoir Mrs les officiers le plus convenablement que je pourray. Il est vray qu'en 1741 Mrs les officiers qui y sont venus deux fois en peu de distance près etoient de 13 ou 14 personnes y compris les domestiques ou gens de suite je ne m'en suis pas pleins ainsy Mr vous sentiray ma moderation (...)*

*Signature avec paraphe »*